



INFO SCCCUL

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Info SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

Édition du 8 juillet 2015

Pour tout problème de lecture de ce bulletin, allez à : <http://www.sccc.ulaval.ca/nouvelles/info-sccc/>

Actualités

Dépôt d'un grief du SCCCUL : le contexte

La prolongation des bonifications d'après-mandat de la haute direction de l'Université Laval pour une durée de six ans (au lieu de trois), dénoncée par la communauté universitaire, a fait couler beaucoup d'encre depuis décembre dernier. Le 26 mai dernier, M. John Porter, président du conseil d'administration, a fait des déclarations publiques à ce sujet dans lesquelles il a attaqué directement la bonne foi, la réputation et l'intégrité des syndicats de l'Université Laval. Afin de dénoncer cette attitude et ces propos, les syndicats lui ont envoyé une mise en demeure commune dans laquelle il lui était demandé de se rétracter dans les mêmes médias (Le Soleil et la radio de Radio-Canada). M. Porter n'ayant pas daigné tenir compte du délai qui lui était imparti pour s'excuser publiquement, les syndicats n'ont eu d'autres moyens que de déposer des griefs demandant réparation. C'est après avoir consulté des avocats et notre conseillère syndicale que les montants signalés dans le [communiqué](#) adressé le 2 juillet aux chargées et chargés de cours ont été fixés. À ce jour, en plus du SCCCUL, trois autres syndicats, le SPUL, le SEUL et l'APAPUL ont envoyé des griefs similaires.

Remerciements

L'équipe du SCCCUL souhaite remercier Enith Ceballos pour les six années où elle a été agente des relations du travail et pour sa contribution aux activités de mobilisation du Comité d'information et de mobilisation, où elle a été une militante appréciée. Enith a quitté récemment son poste d'agente des relations du travail et retournera à son travail comme chargée d'enseignement à l'École des langues. L'équipe souhaite aussi remercier René Lessard pour ses dix années de militance au sein du syndicat. René nous quitte en tant que délégué du département des Relations industrielles, membre du Comité de révision et comme représentant du Comité de retraite du RCRUL. Nous les saluons en leur souhaitant une bonne continuation dans leurs projets.

Invitation aux chargées et chargés de cours de l'École des langues

L'équipe des relations du travail du SCCCUL invite chaleureusement les chargées et chargés de cours de l'École des langues à une rencontre conviviale d'échanges et d'informations. Cette invitation vise en particulier celles et ceux qui n'enseignent que durant les sessions d'été. Cette rencontre sera l'occasion pour l'équipe du CRT de prendre connaissance des sujets qui vous intéressent, de recueillir vos questions et d'échanger sur vos préoccupations. Afin de planifier un repas avec vous, **une confirmation de votre présence serait appréciée avant le 7 juillet à 12 h. Date** : le jeudi 9 juillet 2015

Heure : de 12 h à 14 h

Endroit : salle 3244 du pavillon Charles-De Koninck (DKN) Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre! Suzanne La Vallée
v.-p. aux relations du travail Pour l'équipe du comité des relations de travail (CRT)

Pétition SOS Université : signons pour dénoncer ces compressions déraisonnables en éducation!

Le conseil exécutif du SCCCUL sollicite votre appui en vous demandant de signer la pétition mise en ligne par le collectif SOS Université. Cette pétition

a pour but de dénoncer haut et fort les compressions budgétaires importantes qui commencent à affecter sérieusement la mission des universités et qui mettent en péril le travail que nous accomplissons au sein de notre institution. Cette pétition, qui circule depuis plusieurs semaines, a recueilli déjà 2 500 signatures de professeurs, de chargés de cours, d'étudiants. Si vous ne l'avez pas encore signée, faites entendre votre voix en la joignant à celle des autres! Signer cette pétition, c'est faire preuve de solidarité envers une cause qui concerne la société dans son ensemble : une éducation de qualité. N'oubliez pas de vous identifier comme chargés de cours dans l'espace « Commentaires ». Le lien vers la pétition se trouve à la fin de l'invitation rédigée par le collectif SOS Université pour les chargés de cours : **COUPES PAR-DESSUS COUPES DANS LES UNIVERSITÉS. QU'EST-CE QU'ON FAIT?** La stratégie imposée par le gouvernement aura des répercussions désastreuses sur tout le système universitaire québécois et, en bout de ligne, nuira une fois de plus à la qualité et à l'accessibilité de la formation des étudiants et étudiantes. Les chargées et chargés de cours sont touchés au premier chef. Parmi les dommages évidents, nous pouvons déjà entrevoir une réduction de la diversité de l'offre de cours, voire la disparition de certains programmes d'études. La tendance à augmenter la taille des classes, déplorée depuis plusieurs années, sera renforcée, et ce, afin de limiter le recours à des chargés de cours. Il deviendra désormais impossible de maintenir un enseignement facilitant le contact et la qualité des échanges entre étudiants et enseignants. Le personnel de soutien (administratif, pédagogique et de recherche) sera également réduit. Partant, la charge de travail pédagogique des chargés de cours et des professeurs augmentera, ce qui réduira leur capacité à se ressourcer et à développer des projets de recherches innovants, et portera préjudice à la qualité et l'acuité de leurs enseignements. Enfin, le tout nuira inévitablement à la qualité de vie au travail en milieu universitaire et aura pour incidence un accroissement des risques psychosociaux, tendance à la hausse dans le secteur depuis plusieurs années. Et l'énumération n'est pas exhaustive. Si, comme nous, vous croyez que l'élastique est trop étiré, vous êtes conviés à ajouter votre voix à celle des autres membres de la communauté universitaire et des professeurs qui souhaitent qu'on fasse autre chose que de subir ce qui nous est imposé. Ce n'est, certes, qu'une pétition, mais il s'agit d'un signe clair manifestant notre inquiétude. Prenez connaissance de la pétition [Université en péril](#) et soutenez cette initiative spontanée en ajoutant votre signature. **CONSIGNE IMPORTANTE** Afin d'assurer la validité des signatures, la crédibilité de la pétition et la plus grande visibilité possible au personnel enseignant, veuillez utiliser l'espace **Commentaires** pour préciser les trois renseignements suivants : **a) votre statut ou fonction (chargé ou chargée de cours, professionnel ou professionnelle, ...)**
b) votre discipline ou département (histoire, éducation, biologie, ...)
c) votre université (U Laval, U Sherbrooke, UQTR, Concordia, U Montréal, UQAM, ...) Merci à tous ceux et celles qui ont déjà signé ! Anne Beauchemin, v.-p. aux communications
Pour le conseil exécutif

Régime complémentaire de retraite (RCRUL) : votre dossier est disponible en ligne!

Votre dossier en ligne: valeur mensuelle de votre compte

Il est maintenant possible de consulter sur votre dossier en ligne la valeur mensuelle de votre compte. Dans l'onglet des relevés, une nouvelle section pour l'information mensuelle est dorénavant disponible. Cette fonctionnalité vous permet de visualiser le solde de votre compte (tant régulier que volontaire) de manière distincte dans le Fonds régulier et le Fonds conservateur. Contrairement aux relevés annuels, vous ne recevrez pas d'avis vous informant que de nouvelles valeurs mensuelles ont été mises à jour. Habituellement, il faut prévoir un délai d'environ trois semaines pour que les valeurs du mois précédent soient disponibles. **Versement de cotisations volontaires** Le droit de verser des cotisations volontaires était réservé aux participants actifs, soit ceux versant également des cotisations régulières. À compter du 1er juillet 2015, tous les participants du Régime pourront verser de telles cotisations volontaires. Nous vous rappelons que l'un des principaux avantages de cette possibilité est l'économie de frais de gestion par rapport aux produits généralement offerts par les institutions financières. Pour savoir quel montant vous pouvez verser, sans avoir de surprises de l'Agence de Revenu du Canada, prenez un rendez-vous avec le Bureau de la retraite. **Relevé de droits lors de la prise de retraite** À compter du 1er juillet 2015, il n'y aura plus de délai pour la production du relevé de droits d'un participant de 55 ans ou plus qui avise de son départ à la retraite. Cela permettra donc une admissibilité plus rapide à son capital-retraite en vue de le convertir en revenu de retraite. Il est important que les participants concernés avisent directement le Bureau. **Source** : <https://www.rcrul.ulaval.ca/infos.bulletins.php>

À votre agenda

9 juillet 2015, de 12 h à 14 h

Rencontre d'échanges avec les chargées et chargés de cours de l'École des langues (ELUL) enseignant pendant les sessions d'été. Lieu : pavillon Charles-De Koninck, salle 3244.

13 juillet au 7 août 2015

Fermeture estivale du bureau. Nous serons de retour le 10 août, à 9 h, pour vous accueillir. **De la part de l'équipe, un bel été à toutes et à tous!**

27 août, de 14 h à 17 h

(pour les délégués syndicaux) : réunion du Conseil syndical, local 3105 du pavillon Maurice-Pollack.

Échos du comité des relations du travail (CRT)

Attribution de cours durant la période des vacances : soyez vigilants!

Des cours peuvent vous être attribués pendant la période où vous êtes en vacances estivales. Il est donc extrêmement important, au cours de cette période, de porter attention aux messages que vous recevez en provenance de la direction de votre unité (département, école, faculté). En effet, dans notre convention collective, la clause 13.19 mentionne expressément que chaque chargé ou chargée de cours doit répondre de manière vérifiable, et ce, **dans un délai de 10 jours ouvrables**, s'il accepte le cours qui lui est attribué. Le défaut de répondre à l'intérieur de ce délai entraîne des conséquences notables : l'attribution du cours se trouve alors annulée et vous êtes considéré comme servi pour l'équivalent de cette charge de cours. En d'autres mots, vous devrez attendre le prochain tour d'attribution pour vous voir offrir un autre cours. Dans le cas d'**une attribution de cours faite dans les 3 semaines précédant le début de la session**, l'attribution et la réponse peuvent se faire en personne ou par téléphone, Vous devez alors **donner votre réponse dans la journée ouvrable qui suit cet avis d'attribution**. Votre direction doit confirmer le tout par courriel. En conséquence, même si vous êtes en vacances, **faites preuve de vigilance et consultez régulièrement vos courriels institutionnels et vos messages téléphoniques**. Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions. Bonnes vacances à toutes et à tous! Pour le comité de relations du travail

Élisabeth Cyr

Louis Lefrançois

Pierre-Charles Tremblay

Dossiers

Le Conseil supérieur de l'éducation fait le point sur la formation à distance (FAD) : aspects saillants de l'étude

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a publié le 16 juin 2015 un avis intitulé « *La formation à distance dans les universités québécoises : un potentiel à optimiser* »,



qui entend faire le point sur cette forme d'enseignement de plus en plus présente dans les universités québécoises, comme ailleurs aux États-Unis et dans plusieurs pays européens. Plusieurs aspects de cette question sont abordés au fil des pages. Qu'en est-il des multiples visages de la formation à distance (classe virtuelle synchrone ou asynchrone, cours hybride, cours en ligne, MOOC, etc.)? Qu'en est-il des nouvelles approches pédagogiques qu'elle a suscitées? Quels sont les avantages de la formation à distance pour les étudiants, et qu'en est-il de l'intérêt et de la satisfaction qu'ils éprouvent à son égard? Comment les enseignants envisagent-ils leur rôle dans la perspective des nouvelles exigences pédagogiques associées aux cours à distance par rapport aux cours traditionnels en classe? Comment se présente pour eux le « design » pédagogique et formel des cours à distance? Qu'en est-il du coût réel de la formation à distance? Quels sont les enjeux économiques liés à l'internationalisation de l'enseignement? Voilà autant de questions qu'aborde le premier chapitre. Le second chapitre se penche quant à lui sur l'évolution de la formation à distance au Québec, en partant du rôle qu'a joué, dès 1972, la Télé-université (TELUQ), jusqu'à son expansion actuelle dans de nombreuses institutions qui l'exploitent toutefois à des degrés variables, les universités Laval et Concordia étant les plus avancées à ce titre. On y note que la FAD est appelée à se développer davantage sous la pression des besoins en formation générale et en formation continue et que son territoire s'étend maintenant hors frontière où plusieurs universités recrutent de nombreux étudiants. Apparus plus récemment dans l'histoire de la FAD, les cours appelés *Massive Open Online Courses* (MOOC), gratuits, mais non crédités, sont offerts par plusieurs universités. Ces cours offrent la possibilité à ceux qui le désirent de développer leurs connaissances dans un domaine particulier. Les MOOC auraient l'avantage, selon les auteurs de l'avis, de rejoindre une population différente de celle que l'on rencontre habituellement dans les universités et de permettre à ces personnes de découvrir le potentiel de la formation à distance et d'en tirer des apprentissages transférables dans leurs activités régulières. Cet examen de la situation actuelle de la FAD donne lieu à diverses remarques qui résument les points de vue et les préoccupations des acteurs du réseau universitaire consultés au long de l'étude. On note à cet égard que la formation à

distance favoriserait l'accessibilité aux études universitaires, que ce type de formation est maintenant jugé incontournable, mais qu'il doit être amélioré, et qu'il ne convient pas à toutes les matières enseignées ni à tous les étudiants. On reconnaît apparemment à l'unanimité que la formation à distance engendre des défis pédagogiques importants et qu'un soutien est nécessaire pour les enseignants et les étudiants. Une remarque épineuse est celle des dirigeants universitaires qui soulignent le coût élevé qu'engendrent la conception, la mise en ligne et la mise à jour des cours à distance. Pour cette raison, des demandes auraient été acheminées pour que le gouvernement modifie les règles de financement de ce type de cours en tenant compte de ses particularités technologiques et pédagogiques. Des préoccupations ainsi que des critiques ont aussi été exprimées, qui ont été retenues par les auteurs de l'avis. Certains acteurs considèrent en effet que leur contribution est insuffisamment reconnue : c'est le cas notamment des chargés de cours, des technopédagogues et de ceux qui sont chargés d'encadrer les étudiants. Ils ont noté aussi des problèmes causés par un certain nombre de zones grises dans l'exercice des règles de la propriété intellectuelle. Une autre préoccupation concerne la nécessité, selon certains intervenants, d'adopter des orientations claires à l'échelle nationale pour guider et orienter l'offre de cours à distance afin de la rendre plus cohérente. Les balises institutionnelles que se sont données les universités qui offrent de tels cours seraient insuffisantes pour atteindre ce but. Une critique notoire émanant d'acteurs du milieu universitaire concerne les motivations réelles des dirigeants universitaires. On déplore à cet égard le fait qu'ils mettent constamment à l'avant-plan les enjeux financiers associés à la formation à distance, devenue la vache à lait des universités. On déplore également la faiblesse de la réflexion qui mène à la prise de décisions. Un troisième chapitre étudie la situation de la FAD en dehors du Québec, où elle est en croissance continue. Des influences communes s'exercent apparemment dans les différents pays étudiés (Royaume-Uni, France, États-Unis et Canada anglais) : des besoins accrus de formation, des profils étudiants et des parcours scolaires de plus en plus diversifiés, voire atypiques, une popularité grandissante des ressources éducatives libres (REL), des avancées technologiques permanentes et, enfin, des pressions financières qui s'exercent tant sur les universités que sur les étudiants. Un bilan de la situation place le **Royaume-Uni** en tête de l'expertise en formation à distance, avec l'*Open University* mise en place dès 1969 grâce au soutien du gouvernement britannique. *FutureLearn* est une plateforme créée plus récemment, en 2013, qui regroupe une centaine de MOOC préparés en collaboration avec 27 universités britanniques et 10 universités d'autres pays. La **France**, qui n'a montré de l'intérêt pour la formation à distance que beaucoup plus tard, souhaite maintenant rattraper le retard en plaçant au cœur de son plan de travail pour 2013-2018. Son but : faire en sorte que s'inscrivent des étudiants francophones hors de France, notamment en Afrique, et instaurer des cours en ligne dans tous les ordres d'enseignement. Elle a également mis sur pied une plateforme nationale de MOOC, nommée « France Université numérique » (FUN) pour laquelle on encourage un financement en partenariat avec le privé. Aux **États-Unis**, qui font face à un grave endettement étudiant, la formation en ligne apparaît comme une solution pour plusieurs institutions, qui intègrent ce type de cours dans le cursus universitaire. Pays où sont apparus les MOOC, il y en aurait toutefois très peu qui soient offerts. Au Canada anglais, notamment en **Colombie-britannique**, le gouvernement a mis sur pied une entité, *BCCampus*, dont la mission est de soutenir les institutions et les étudiants dans la formation en ligne et dans l'usage des technologies numériques. Cet organisme entend notamment favoriser la collaboration interinstitutionnelle et la mutualisation des ressources afin de limiter le dédoublement dans l'offre de cours en ligne et, ainsi, de réduire les coûts de mise en œuvre de cette formation. Par le biais de *BCCampus*, des cours ou des parties de cours ainsi que des manuels pédagogiques sont désormais accessibles au corps enseignant de toute la province, indépendamment de leur université d'attache. Pour les étudiants, l'avantage de *BCCampus* est d'avoir accès à des manuels pédagogiques provenant de plusieurs universités. En **Ontario**, le gouvernement a soutenu depuis une trentaine d'années la formation en ligne au niveau de l'enseignement supérieur. C'est dans ce but qu'a été mise sur pied une instance, *Ontario Online* (qui sera effective à l'automne 2015), dont l'objectif est de centraliser l'offre de cours en ligne et de renforcer l'expertise en matière d'apprentissage. Ce faisant, le gouvernement souhaite favoriser l'accès aux études et améliorer l'enseignement et l'apprentissage en rendant leur coût abordable grâce à la mise en commun de certains cours et de services. Les auteurs de l'étude font ensuite ressortir les particularités de l'enseignement en ligne au Québec, qui se déclinent sur différents axes. La présence des entreprises privées est plutôt discrète, contrairement à ce que l'on constate aux États-Unis et à ce vers quoi s'oriente la France. L'approche des MOOC est plus prudente, et ne débouche pas ici sur des crédits universitaires. L'idée que la formation à distance pourrait contribuer à relever le défi du financement des universités semble moins développée au Québec, les dirigeants universitaires faisant plutôt valoir les coûts élevés qu'exige la production de cours en ligne. Remarquons aussi l'absence d'une véritable politique gouvernementale de l'enseignement à distance, mis à part le soutien à la TELUQ, et la faible présence de la collaboration interuniversitaire dans le but d'optimiser l'offre de cours en ligne, contrairement à ce qui se passe en Colombie-Britannique, en Ontario et au Royaume-Uni. Un dernier chapitre fait état des recommandations du CSE. De manière générale, le Conseil se déclare favorable à l'enseignement à distance, car il y voit un moyen de réaliser la mission de formation des universités. Certaines conditions s'imposent toutefois, plus précisément la conciliation entre l'accessibilité, la qualité et la viabilité financière du système universitaire. Le CSE met en garde les dirigeants universitaires contre la baisse de la qualité de l'enseignement pour des raisons d'économies. L'accessibilité aux études doit aussi rimer avec une expérience étudiante enrichissante et de qualité. Les recommandations formulées sont basées sur cette vision globale de la formation à distance. Elles concernent principalement la clarté de l'information donnée aux étudiants quant au type de cours auxquels ils s'inscrivent, les méthodes pédagogiques employées et l'équipement technologique nécessaire. Un ensemble de recommandations se rapportent à la mise à jour des règles relatives aux conditions de travail des divers corps d'emploi, aux activités de perfectionnement du corps enseignant, aux enjeux liés au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, à la prise en compte des particularités de la FAD dans l'évaluation continue des cours et des programmes, et au soutien technologique pour les étudiants. Un autre axe de recommandations, dont certaines sont destinées au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a rapport au financement de projets de recherche réalisés à l'échelle gouvernementale et institutionnelle, dans le but d'évaluer les effets de la formation à distance sur l'accessibilité aux études, la qualité de l'expérience des étudiants et le système universitaire. On conseille de diffuser les résultats de ces recherches pour en faire bénéficier l'ensemble du milieu universitaire. Le CSE encourage les dirigeants universitaires à travailler en collaboration avec leur communauté dans la prise de décisions et le choix d'actions à entreprendre dans le cadre d'une politique institutionnelle sur la formation à distance. De façon générale, le Conseil encourage la collaboration interuniversitaire et le partage de l'expertise et des services ainsi que le financement gouvernemental de projets de collaboration interfacultaire ou interuniversitaire. L'internationalisation des universités devrait enfin, selon les auteurs, faire l'objet d'une réflexion approfondie, notamment en ce qui concerne les règles d'admission et de financement des étudiants hors Québec. En conclusion, ce document apporte certainement un éclairage révélateur sur la situation de la formation à distance à un moment où elle est en croissance exponentielle dans plusieurs universités, et donne l'heure juste à tous ceux et celles qui veulent en savoir plus sur différents aspects de ce type d'enseignement. Un élément manque toutefois au portrait tracé dans cette étude : aucune information ne nous est donnée quant au taux d'échec ou d'abandon des étudiants inscrits à des cours en ligne. Il est apparemment extrêmement difficile d'avoir accès à cette information, jalousement gardée par les universités. On peut enfin saluer la recommandation de jeter un regard sur les conditions de travail des différents corps d'emploi qui contribuent à la mise en œuvre de ce type de cours, ainsi que celle d'une plus grande collaboration entre les directions universitaires et leur communauté. Pour consulter le texte intégral de l'avis, et le texte du sommaire ayant servi de référence au présent texte, cliquer [ICI](#)

Vie syndicale

Compte-rendu de la réunion du conseil syndical du 2 juin 2015

Le conseil exécutif et les délégués syndicaux se sont réunis le 2 juin afin de discuter de certains sujets relatifs à l'organisation du syndicat. Trois points nouveaux étaient à l'ordre du jour : des propositions de modifications aux Statuts et règlements et au Cahier de gestion interne qui encadre les us et coutumes de notre organisation, ainsi qu'un plan de travail et un contrat pour compléter l'analyse de l'enquête sur les chargés d'enseignement. Avant d'ouvrir la discussion, Puma Freytag a fait le point sur les activités et les événements récents. Il a parlé d'abord du Congrès de la FNEEQ et des sujets qui ont été à l'ordre du jour (voir le résumé de l'évènement dans le texte suivant). Il a ensuite expliqué le contexte entourant les déclarations récentes de M. John Porter, président du conseil d'administration, contre les syndicats qu'il a accusés de malveillance dans le [Soleil du 26 mai 2015](#) : dans la saga qui les oppose relativement aux bonifications d'après-mandats de la haute direction de l'Université Laval. Ces déclarations ont d'ailleurs suscité l'envoi d'une mise en demeure à M. Porter, signée par la Table intersyndicale, dans laquelle les syndicats lui ont demandé de se rétracter publiquement. Le président a ensuite commenté les rencontres auxquelles il a participé avec le collectif SOS Université, le groupe de professeurs de l'Université Laval à l'origine de la pétition mise en ligne. Cette pétition, qui sera déposée à l'Assemblée nationale à l'automne, a pour but de faire pression pour que cesse le démantèlement du système d'éducation, qui subit coupes par-dessus coupes, et qui met les universités dans une situation de plus en plus alarmante. Il a informé les délégués au sujet d'une lettre intersyndicale envoyée au vice-recteur exécutif, M. Éric Bauce, dans le but d'obtenir des informations concrètes sur l'état des coupes, par poste et par département à l'Université Laval, ce à quoi M. Bauce a répondu par des informations d'ordre général. Sur un autre registre, Puma Freytag a annoncé la tenue d'un Lac-à-l'épaule, les 29 et 30 juin 2015, qui réunira le conseil exécutif et le comité des relations du travail dans le but de discuter du plan d'action pour l'année 2015-2016, lequel sera présenté au premier conseil syndical de la rentrée universitaire. Les discussions concernant les Statuts et règlements ont porté sur certaines corrections proposées par le comité des Statuts, qui révisé le document afin de l'arrimer au texte de la nouvelle convention collective et dans le but de préciser certaines définitions de termes. Les articles revus concernaient notamment la définition du mot « chargé de cours », les fonctions et attributions du Conseil syndical (art. 33.2, 34.7, 40.5 des [Statuts](#)), (la mise à jour du nom du nom du comité de surveillance des finances *et d'audit* ainsi que de ses pouvoirs (art. 40.7.2), les pouvoirs du comité d'information et de mobilisation (art. 40.5.2, 6°). Si plusieurs points ont été conclus assez rapidement, la définition de « chargé de cours » a suscité de vives discussions, le terme de « salarié » n'ayant pas fait l'unanimité parmi les délégués. C'est une question à laquelle nous continuerons de réfléchir, a déclaré le président. Les modifications proposées aux Statuts et règlements ont été reçues par le Conseil syndical, moyennant certains amendements. Gilles Fontaine, trésorier du SCCCUL, a ensuite présenté le Guide de gestion. Ce guide, dont la première version remonte à 1993, avait pour but de combler alors un manque de balises dans le fonctionnement interne du conseil exécutif. Ce dernier touche ainsi plusieurs aspects de l'organisation interne, dont font état ses divers articles. Sa révision, sous la responsabilité du trésorier et du comité de surveillance des finances, est en cours depuis quatre ans. Lors de la dernière rencontre du Conseil syndical, des modifications à la Politique d'achats et de services –intitulée maintenant Politique d'achats de *biens* et de services ? ont été présentées par le trésorier. Ces modifications concernent l'approbation des montants relatifs aux biens et services non prévus au budget et le choix des fournisseurs de ces biens et services. Ces modifications ont été reçues par le Conseil syndical et seront présentées en assemblée générale pour adoption. Puma Freytag a ensuite évoqué les circonstances motivant la proposition d'octroyer un contrat à deux chargés de cours dans le but de terminer l'analyse de l'enquête sur les chargés d'enseignement réalisée pendant l'été 2014 : plus précisément, le mandat donné au Conseil exécutif par l'assemblée générale de décembre 2014 d'analyser davantage les résultats de cette enquête. C'est au cours de cette même assemblée que Roberson Édouard (Sociologie) et Samuel Beaudoin (Anthropologie) avaient proposé de jeter un regard sur cette enquête, sur la base de leur expertise. À la suite de cette assemblée, le Conseil exécutif a donc demandé aux deux chargés de cours de soumettre un plan de travail. Le plan de travail soumis à l'attention des délégués, lors de la réunion du 2 juin, concerne une analyse quantitative des données recueillies lors de l'enquête réalisée au moyen d'entrevues individuelles auprès de 47 chargées et chargés d'enseignement. Les résultats de l'analyse seront présentés à l'automne 2015. La proposition a été adoptée à la majorité, avec une abstention et aucun vote contre. Au point « Varia » de l'ordre du jour, la proposition d'une chargée de cours de publier un communiqué contre l'octroi de bonifications d'après-mandat à la haute direction a été adoptée à l'unanimité. Le texte de ce communiqué a été envoyé à tous les chargés et chargées de cours par courriel et se trouve sur le site internet du SCCCUL. Anne Beauchemin,
v.-p. aux communications.

« Porter le flambeau » : 31e Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec à Shawinigan, du 26 au 29 mai 2015. Moments clés de l'évènement.

Le 31e congrès de la FNEEQ-CSN s'est déroulé autour du thème [Porter le flambeau](#) qui signifiait, dans ce contexte, porter nos valeurs, nos idées, nos convictions. Le flambeau, c'est celui de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'action syndicale et de la solidarité. La Fédération s'est prononcée à plusieurs reprises depuis quelque temps contre les politiques d'austérité du gouvernement, qui ont un effet direct sur les services aux étudiants dans les cégeps et les universités, et qui mettent à mal la qualité des programmes offerts. La CSN s'est prononcée contre le démantèlement des services publics qui auront pour effet de transformer profondément la société québécoise. Toutes deux exigent du gouvernement qu'il accorde toute l'importance requise à l'éducation et à l'enseignement supérieur dont dépend l'avenir de chaque individu et de la société dans son ensemble. Ces thèmes sont clairement ressortis dans les discours d'ouverture dont on peut écouter les vidéos en ligne : celui de [Jacques Létourneau](#), président de la CSN, et celui de [Caroline Senneville](#), présidente de la FNEEQ. À leurs côtés, pour souligner l'ouverture du Congrès se trouvaient [Paul Lavergne](#), président du Conseil central du

Cœur du Québec ainsi que [Michel Angers](#), maire de Shawinigan, qui ont tous deux parlé en termes convaincants de leur expérience et de l'importance du



syndicalisme. **Conférences et témoignage** Parmi les moments forts du congrès, notons d'abord la conférence d'Isabelle Sommier, professeure de sociologie au département de Science politique de la Sorbonne Paris I, qui nous a entretenus des caractéristiques des modes actuelles de contestation sociale qui, dit-elle, rappellent par leur caractère spectaculaire, festif et militant, les manifestations des années 1970. Elle a souligné le rôle clé que jouent, pour l'activisme actuel, les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, en citant notamment le succès fulgurant de plusieurs pétitions ayant recueilli des milliers de signatures : par exemple, en France en 2004, la pétition « Sauvons la recherche », qui fut signée par 2 500 chercheurs et 75 000 personnes. Plusieurs aspects du militantisme associatif ont été abordés, dont le mode d'organisation plus souple, la structure horizontale des rapports entre les membres, ainsi que les relations avec les organisations syndicales. Son exposé à la fois théorique et pratique a jeté un éclairage précis sur les façons dont s'organise de nos jours la contestation sociale.



Un autre moment fort du congrès a été la présentation d'une imposante recherche sur [l'internationalisation de l'enseignement supérieur](#), réalisée et présentée par les membres du comité École et société de la FNEEQ, dont le texte est disponible en ligne. La présentation de cette recherche a suscité un vif intérêt dans l'assistance. Les travaux sur ce sujet se poursuivront au cours du mandat qui s'amorce. Nous y reviendrons dans une autre édition de l'Info-SCCCUL. Un moment captivant et émouvant du congrès a été la présentation de madame Marlène Paul, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mashteuiatsh-CSN, un syndicat affilié depuis peu à la FNEEQ. Dans son exposé, elle a parlé de la réalité difficile des enseignantes et des enseignants de la communauté innue de Mashteuiatsh (connue aussi sous le nom de Pointe-Bleue) dont plusieurs étudiants sont en situation de décrochage, ont des problèmes d'apprentissage ou d'ordre psychologique. Elle a mis en lumière les particularités organisationnelles du travail des enseignants et les rapports avec le Conseil de bande, leur employeur, tout en illustrant la vie quotidienne de cette communauté autochtone pour qui la gestion du temps, différente dans leur culture, est souvent une source de stress. **Recommandations adoptées (2015-2018)** Le congrès, qui a lieu tous les trois ans, est l'occasion pour les membres présents d'adopter, après en avoir discuté, différentes propositions émanant des syndicats et présentées sous forme de recommandations du Bureau fédéral (FNEEQ), qui en a pris connaissance au préalable. Parmi les propositions adoptées, mentionnons un plan d'action pour le maintien des réseaux collégial et universitaire sur l'ensemble du territoire québécois ainsi que la poursuite de l'appui au mouvement social contre les politiques d'austérité et contre le démantèlement du modèle de l'État québécois. Les congressistes ont, entre autres, mandaté la FNEEQ afin qu'elle négocie, dès maintenant, avec le gouvernement un protocole d'intégration des établissements privés d'enseignement au réseau public, et ce, dans le respect des droits des personnes qui y œuvrent et qui s'appliqueraient advenant notamment la fermeture d'une école ou la révision du financement du réseau privé. D'autres recommandations concernent, plus spécifiquement, la formation des maîtres, l'organisation d'États généraux sur l'enseignement supérieur d'ici la fin du mandat en 2018, l'information sur les impacts des accords de libre-échange sur les services publics et sur la marchandisation de l'éducation. Le texte des recommandations adoptées se

trouve dans le document « **Recommandations adoptées** », dans lequel on trouve aussi la liste des recommandations reportées pour adoption au Bureau fédéral et au Conseil fédéral ainsi que dans celui intitulé « **Autres recommandations adoptées** » **Lancement des Actes du forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels** La publication des **Actes du forum** tenu en novembre 2014, réalisée sous la supervision du comité École et société, a donné lieu à un lancement au cours du congrès. On peut lire le texte de ces Actes sur le site de la FNEEQ. **Élections** Lors de chaque congrès, des élections ont lieu afin de pourvoir de nombreux postes en vue du prochain mandat, qui s'étendra de 2015 à 2018. Ont été réélus les membres du comité exécutif de la FNEEQ : Caroline Senneville, du cégep de Limoilou, a été réélue au poste de présidente, et Jean Murdock, du cégep de Jonquière, a été reconduit au poste de secrétaire général et trésorier. Les vice-présidences seront assumées respectivement par Nicole Lefebvre, du Collège Maisonneuve, pour le Regroupement cégep, Sylvain Marois, de l'Université Laval, pour le Regroupement université, et Caroline Quesnel, du collège Jean-de-Brébeuf, pour le Regroupement privé. Une soixantaine de membres de la fédération ont aussi été élus pour siéger soit au Bureau fédéral, soit à l'un des divers comités de la Fédération. Puma Freytag, président du SCCCUL, a été réélu au Bureau fédéral, et Enith Ceballos a été réélue au comité Santé et sécurité. Soulignons la mise sur pied d'un tout nouveau comité sur les orientations et identités sexuelles. C'est Vincent Mauger, vice-président aux relations intersyndicales du SCCCUL, qui a assumé la présidence d'élections lors de ce 31^e congrès de la FNEEQ. La liste complète des personnes élues ou réélues aux différents postes est disponible **ICI** On peut lire aussi le communiqué (hyperlien) de **clôture du congrès de la FNEEQ**
Vincent Mauger, v.-p. relations intersyndicales
Anne Beauchemin, v.-p. aux communications

Solidarité de la FNEEQ et de ses syndicats envers les enseignants du Népal

Les congressistes ont répondu favorablement à l'appel à l'action urgente lancée par l'**Internationale de l'Éducation** en manifestant leur solidarité et leur soutien financier aux enseignantes et aux enseignants népalais et à leurs familles victimes du tremblement de terre survenu récemment. Voir le diaporama (hyperlien) : <https://langtangreconstruction.wordpress.com/diaporama/> **Où donner?** Outre la Croix-Rouge et Médecins sans frontières, il est possible de faire des dons à ces organismes :

Coalition humanitaire <http://coalitionhumanitaire.ca/>

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) <http://www.humanitarianresponse.info/operations/nepal>

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) <http://www.humanitarianresponse.info/operations/nepal>

The UN refugee agency : UN HCR

https://donate.unhcr.ca/index_custom.php?

[page_id=nepal&gclid=CjwKEAjwp_uqBRClvrrXmsbPog4SJACK4gIPqe4VoaNh8SSj1gacn6OJXTFFn8cVw_EDQLhIwYOIBoCecLw_wcB&gclid=aw.dsCareNépal](https://donate.unhcr.ca/index_custom.php?page_id=nepal&gclid=CjwKEAjwp_uqBRClvrrXmsbPog4SJACK4gIPqe4VoaNh8SSj1gacn6OJXTFFn8cVw_EDQLhIwYOIBoCecLw_wcB&gclid=aw.dsCareNépal)

<http://www.carenepal.org/>

Habitat for humanity

<http://www.habitat.org/newsroom/2015archive/4-25-2015-nepal-earthquake>

OXFAM international

<https://www.oxfam.org/en/emergencies/nepal-earthquake>

SOS villages d'enfants

http://www.sos-villages-d-enfants.ca/fr/intervention-durgence-au-nepal?gclid=CjwKEAjwp_uqBRClvrrXmsbPog4SJACK4gIPspUOZCc-1LACMdW_IVqcVaf5h7TezaRwatR1cM3RqRoCevHw_wcB

Merci !

À lire, à voir, à écouter

Deux entrevues radiophoniques sur CHYZ : Éric Bauce et Puma Freytag sur la situation à l'Université Laval et sur l'institution universitaire

L'émission radiophonique *Le Pique-nique* du 5 juin (CHYZ, 94,3 FM) a présenté une entrevue avec le vice-recteur exécutif, M. Éric Bauce, qui s'entretient de la situation actuelle à l'Université Laval (coupe à venir de 150 postes, finances de l'Université, bonifications salariales de la haute direction, etc.). Il y développe, entre autres, sa vision des rapports entre l'université et le gouvernement à partir de la notion de « client ». L'entrevue de M. Bauce est suivie immédiatement de celle de Puma Freytag, président du SCCCUL, qui réagit à ces propos. On peut écouter ces deux entrevues en allant sur le site de CHYZ (hyperlien : <http://chyz.ca/le-pique-nique/eric-bauce-vice-recteur-de-lul-le-pique-nique-5-juin/>) ou sur le site du SCCCUL? Actualités médias?Audio-vidéo?Entrevue...

LeQuorum, le Journal du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), vol 4 no 14, printemps 2015 : articles choisis

Frédéric Kantorowski, « À qui appartient l'Université? » (éditorial), p. 03 **Marie-Pierre Boucher**, « Les contractuels de l'enseignement supérieur », p. 9. **Françoise Miquet**, « Sondage le français écrit dans nos classes : vos réponses », p. 12-14. **Alain Denault**, « L'Université, cliente des lobbyistes », p. 18 Pour consulter tout le numéro du Quorum, : http://www.scccum.umontreal.ca/Info-SCCCUM/LE-QUORUM_2015_P.pdf

Info-austérité : « Tous unis pour Radio-Canada »

Un tableau éloquent de l'effet des coupes à Radio-Canada : <http://refusons.org/infolettres/info-austerite-no-28-11-juin/>

Informez-nous!

Informez-nous de vos activités professionnelles

Lancement d'un livre, publication d'un article, obtention d'un prix, de subventions de recherche, participation à un colloque, à un congrès, organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique. Pour nous contacter : communications@scccul.ulaval.ca

Comité de rédaction : Anne Beauchemin, Puma Freytag et Suzanne La Vallée.

Collaborateur pour ce numéro : Vincent Mauger

Révision linguistique : Anne Fonteneau

Mise en page: Hélène Beaudoin

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications

pour **L'Équipe du SCCCUL**

[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)

© 2015 Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval